



DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES AU COURS DU MOIS DE MAI 2024

Une personne morte en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 7 mai 2024, le matin, sur la 6^{ème} transversale, colline Kagazi, commune Rugombo, province Cibitoke, Fiston Munezero, âgé de 28 ans, a succombé suite à la consommation excessive de la boisson appelé « Sapor ».

Selon un témoin oculaire, ce jeune homme avait passé toute la journée du 6 mai 2024 à boire cette boisson très alcoolisée de 16% en la mélangeant avec d'autres sortes de boissons traditionnelles hyper alcoolisées.

Le même témoin fait savoir que ses amis lui avaient interdit de consommer des quantités excessives de ce type de boissons mais il n'a pas voulu obtempérer. Fiston est rentré dans un état d'ébriété et le matin du 7 mai 2024, ce jeune homme a été retrouvé mort dans sa chambre à coucher.

Certains habitants parlent de conséquences liées à la pénurie des boissons BRARUDI qui poussent les consommateurs à se rabattre sur certaines boissons dont le taux d'alcool est très élevé.

Un membre du parti CNDD- FDD tué en commune Nyabihanga, province Mwaro

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 mai 2024 indique qu'en date du 31 mars 2024, la nuit, sur la colline Muyebe, commune Nyabihanga, province Mwaro, Viateur Masabarakiza âgé d'environ 50 ans a été tué par son fils Thierry Ngendakumana, tous cultivateurs et membres du parti CNDD-FDD.

Selon un témoin oculaire, ce soir-là, Viateur est rentré étant ivre et a frappé sa femme pour avoir fermé la porte de la maison avant qu'il n'arrive. Ayant entendu les cris de sa mère, Thierry Ngendakumana est venu en courant pour empêcher la bagarre et protéger sa mère.

Thierry Ngendakumana a alors frappé son père avec une arme blanche. Les voisins ayant entendu le bruit sont arrivés immédiatement sur les lieux. Ils ont trouvé Viateur Masabarakiza en train de saigner au niveau des oreilles et du nez. Ils l'ont conduit au CDS Kibungere mais il est mort dès son arrivée. Thierry a pris fuite et reste introuvable.

Un homme tué en commune Kibago, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2024 indique qu'en date du 17 mai 2024, vers 2 heures du matin, sur la colline Murambi, commune Kibago, province Makamba, Pacifique Irakoze a été battu par Ndikumwenayo. Selon des sources sur place, Ndikumwenayo, l'a vu roder autour de son enclos avec d'autres personnes et il les a soupçonnées qu'ils viennent lui voler sa vache. Il a pu attraper Pacifique Irakoze et l'a battu à mort. La victime a été évacuée vers le centre de santé de Kibago où elle a succombé à ses blessures.

Un jeune homme suicidé en commune Bugendana, province Gitega

En date du 25 mai 2024, vers 10 heures, sur la colline Nkanda, commune Bugendana, province Gitega, un corps sans vie de Japhet Nizigiyimana, âgé de 16 ans, a été retrouvé suspendu sur les arbres du plafond dans sa chambre. Selon le chef de colline, la victime avait été accusée de vol d'une somme de 62.000 fbu appartenant à sa grande sœur Gylène, mais l'accusé avait juré de ne pas avoir volé cet argent. Le soir du 24 mai 2024, son oncle, prénommé Bonaventure a conseillé Gylène et Japhet d'aller chez un féticheur pour s'enquérir du vrai voleur. C'est ainsi que le lendemain, vers 5 heures, Gylène, Japhet et leur oncle Bonaventure se sont rendus dans la commune Giheta, chez un féticheur. Arrivés, ce féticheur leur a signifié que c'est Japhet qui a volé l'argent. Ils se sont revenus vers 9 heures. Selon toujours ce chef de colline, le jeune garçon a continué à nier lui reprochaient en disant à sa sœur qu'il va faire quelque chose d'inoubliable et que le féticheur vient de créer un climat de mésentente. Leurs parents étaient dans les travaux champêtres, Japhet a profité du départ de sa sœur et s'est suicidé à l'aide d'une corde et a laissé sur son lit un petit mot écrit : « Gylène tu vois combien tu m'as accusé injustement et fait confiance à notre oncle qui ne croit qu'aux féticheurs, reste avec lui, moi je pars ». L'OPJ, Eurade Irakoze est arrivé sur le lieu vers 11 heures pour faire le constat et a arrêté Gylène et son oncle Bonaventure et les ont conduits au cachot du poste de police de Bugendana. Le chef de colline a demandé que le féticheur en question soit arrêté. Le cadavre de la victime a été conduit à la morgue du CDS Nkanda.

Une personne tuée en commune Burambi, province Rumonge

En date du 29 avril 2024, vers 20 heures, sur la sous colline Rwiri, colline Rumonyi, commune Burambi, province Rumonge, Dominique Kantize, cultivateur, célibataire a été tué à l'aide du gourdin et de la hache par son frère Elysé Iradukunda, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD. Le présumé auteur du crime et la victime résident tous sur la sous colline Rwiri, colline Rumonyi, commune de Burambi, province Rumonge.

Selon des sources sur place, le présumé auteur avait tenté de fuir après le crime mais a été attrapé à la colline avoisinante de Rutwenzi. Il est incarcéré au cachot du commissariat communal de Burambi en attendant le transfert vers le commissariat provincial de Rumonge. Les conflits

fonciers sont à l'origine de ce meurtre.

LIGUE ITEKA